



Commune : CHASSE-SUR-RHONE

Objet : **Arrêté de fermeture Aubert - Numéro au fichier départemental : E-24324**

ARRETE N° 12/2024

- Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes,
- Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les articles L.123-1 et suivants,
- Vu la fermeture définitive du magasin à l'enseigne AUBERT,
- Vu l'AT ERP n° 038 087 24 10009 pour l'ouverture d'un magasin Action en lieu et place du magasin AUBERT

ARRETE

Considérant l'AT ERP n° 038 087 24 10009 déposé par ACTION représenté par Monsieur DE BACKER Wouter sur le même emplacement que l'ancien magasin AUBERT (n° au fichier départemental E-24324) et ayant un reçu un avis favorable sous prescriptions suite à la commission de sécurité d'arrondissement de Vienne en date du 03 septembre 2024,

ARRÊTE prononçant la fermeture d'un Etablissement Recevant du Public

Article 1er :

L'établissement dénommé « AUBERT », sis 1833 avenue Frédéric Mistral à Chasse sur Rhone, classé en type M de la 3ème catégorie relevant de la réglementation des ERP est fermé au public à compter du 23 juillet 2024 conformément au dépôt de l'AT ERP pour le projet du nouveau magasin « ACTION » représenté par Monsieur DE BACKER Wouter.

Article 2 :

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun dans un délai de deux mois à compter de sa notification ;

Article 3 :

Le présent arrêté est transmis :

- Au SDIS -service prévention Nord Isère,
- à M. le Commandant de la Brigade de gendarmerie de CHASSE-SUR-RHONE ;
- à M. le Directeur de l'urbanisme ;
- à M. le Brigadier-Chef principal de la police municipale.

Fait à Chasse-sur-Rhône, le 25 octobre 2024

L'adjointe à l'Urbanisme

Aicha GACEM

